



crédit photo: J. Maes / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

**Légende**

Point de vue	Eglise	Curiosité	Verger	Vigne
--------------	--------	-----------	--------	-------

0 0,5 km 1 km

Lot-et-Garonne

Lot-et-Garonne

Le Département de Lot-et-Garonne

**Code de Balisage**

Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante
-----------------	-------------------------	--------------------	----------

# RANDONNÉE EN LOT-ET-GARONNE

Le Mas d'Agenais, de la forêt aux coteaux



**ON**   
**SE BALADER**



Distance : 14,7 km

Durée : 3h45 de marche - 1h50 à VTT

Vous êtes à 14 km au sud-est de Marmande par les D933, D143 et D6

Départ : Parking près de la maison forestière - GPS : Lat 44.3950021, Long 0.20024299

Balisage : 

Difficulté :   

Dénivelée cumulée : 140 m

**Dans cette grande forêt majoritairement plantée de feuillus, de grandes pistes rectilignes marquent les limites parcellaires. Au sud, le paysage s'ouvre des coteaux de Gascogne à ceux de Garonne.**

- 1 Du panneau randonnée, se diriger vers l'espace pique-nique. Virer à gauche sur une large piste empierrée. A un croisement de quatre chemins, tourner à gauche. Avant de sortir sur la route, bifurquer à droite sur un sentier. Monter une rampe gravillonnée pour déboucher sur la D 6. Traverser cette route et la longer à droite, **avec prudence**. Passer sur l'autoroute A 62.
- 2 Au bout du rail métallique, descendre sur le petit parking. S'enfoncer à gauche dans la forêt. Tourner à droite sur une piste herbeuse rectiligne (bornes de gaz). Au carrefour de six chemins, dit du Rond-Point (bancs), continuer tout droit sur une piste empierrée ombragée (conduite de gaz).
- 3 Poursuivre tout droit sur la piste empierrée. A l'angle d'une plantation de sapins, suivre le chemin sinueux à gauche.
- 4 Emprunter la route à droite dans le hameau de Berny sur un peu moins de 500 m. Après Séguinot, tourner à droite sur un chemin empierré. Franchir un fossé et s'enfoncer dans le bois. Aux trois chemins, aller tout droit. Franchir un gué et remonter le long d'une haie. Bifurquer à gauche devant une clôture grillagée et suivre la lisière du bois. Emprunter l'allée bitumée de La Grave à gauche, via Sauton Sud.
- 5 Au stop de Belle Barbe, franchir la D 6 **avec prudence**. Se diriger vers Ste-Gemme sur le C3. Après Nautou Nord, descendre à droite sur une piste herbeuse. Avant la ferme de Farbos, virer à gauche sous une rangée de chênes.
- 6 Emprunter la route à droite, via Farbos et Bellevue (cheminée). A Garreau, filer tout droit sur la voie sans issue. Après les serres, s'engager dans la forêt sur une piste empierrée. Traverser la D 6 avec prudence. Aller en face sur environ 400 m.
- 7 Au carrefour de quatre chemins, tourner à gauche. Traverser à nouveau la D 6 en diagonale à droite. S'engager dans la parcelle M 17, sur un chemin empierré (**palombières**). Dans la descente, virer à droite. Emprunter la D 260 à gauche, **avec prudence**, sur quelques dizaines de mètres. Après le pont, virer à droite dans un chemin creux. Passer à droite d'une palombière.
- 8 Emprunter la piste empierrée dite Ligne Maurice sur environ 1400 m. Monter à droite sur la D 289 pour franchir un pont sur l'A 62. Au croisement, continuer tout droit sur la départementale sur 100 m.
- 9 Juste après un panneau « virages dangereux », tourner à droite sur une piste empierrée. Dans le second virage, aller tout droit, entre la route et une chênaie. En bas d'un escalier, s'enfoncer dans un sentier, couvert d'acacias. Traverser une passerelle sur le Pichagouille. Grimper une rampe caillouteuse à gauche. Aux quatre chemins, prendre à gauche et suivre un sentier sinueux qui ramène sur le parking du départ.

## La gestion de la forêt du Mas

Pour régler les conflits qui opposèrent le Chapitre et les habitants du Mas, l'intendant de Guyenne, d'Aguesseau, intervint en 1672 dans le bois de Saint-Vincent. Il infligea de nombreuses condamnations pour ventes irrégulières de bois et promulgua un règlement d'exploitation très complet et fort bien conçu. La plupart des dispositions figurent encore dans l'actuel aménagement de la forêt : marque des chênes à abattre par un marteau gravé aux armes du Seigneur du Mas et conservé dans un coffre à trois clefs ; poursuite des délits devant les Juges ; saisie du bois coupé en délit ; mise en réserve d'une partie de la forêt pour croître en futaie ; aménagement de la forêt en 10 coupes annuelles ; réserve de baliveaux dans les coupes ; aménagement de fossés ; installation de deux gardes, etc...

**Retrouvez toutes nos fiches rando :**

**Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne**

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. [randonnee@tourisme-lotetgaronne.com](mailto:randonnee@tourisme-lotetgaronne.com)

Site web. [www.tourisme-lotetgaronne.com](http://www.tourisme-lotetgaronne.com)



**Plus d'infos sur ce circuit :**

**Office de Tourisme de Val de Garonne**

Tél. 05 53 79 22 79 (Tonneins)

Mail. [tonneins@valdegaronne.com](mailto:tonneins@valdegaronne.com)

Site web. [www.valdegaronne.com](http://www.valdegaronne.com)

